

BULLETIN MUNICIPAL N° 41

DECEMBRE 2012



arcy-sur-cure.fr

LE MOT DU MAIRE

L'enquête sur la parution du bulletin municipal a révélé que vous êtes assez peu nombreux à souhaiter recevoir notre bulletin sous sa forme papier. Nous maintiendrons néanmoins sa parution sous cette forme pour les personnes qui en ont fait la demande. La majorité des Arcyats prend désormais connaissance du bulletin et des articles au travers du site internet www.arcy-sur-cure.fr dont l'adresse internet apparaît en gros sur la page de couverture. Nous appelons tous ceux qui le peuvent à acquérir le réflexe de consulter de cette manière l'actualité de la Commune. Nous mettons en ligne, toutes les activités, associatives, festives, administratives, utiles à la vie quotidienne de chacun et vos idées et suggestions d'utilisateurs sont toujours les bienvenues.

Les différents projets de mandat prennent forme. Ainsi la chaufferie bois est terminée et nous apporte une entière satisfaction tant par sa performance énergétique que par le confort et l'économie qu'elle procure. Nous vous convierons prochainement à une porte ouverte, afin que chacun puisse voir l'installation et son fonctionnement, et au terme de la visite, avoir l'envie pour certains de réaliser un système similaire pour leur domicile.

La construction de la boulangerie épicerie est commencée. Il est trop tôt pour donner une fin de réalisation, tant les aléas sont nombreux sur ce type de chantier. Mais, au mois de juin 2013, nous devrions toucher au but.

La maison médicale de la communauté des communes vient d'ouvrir ses portes. Je souhaite que ce nouvel équipement communautaire apporte un progrès pour notre territoire car, si nous avons perdu notre proximité des services de santé sur Arcy, c'est pour, je l'espère, un meilleur fonctionnement, et surtout une pérennisation des professions de santé dans nos communes rurales qui souffrent de la désertification médicale. On ne peut que souhaiter que cet équipement attire de nouveaux praticiens pour l'avenir.

Je voudrais remercier Steve Lytton et son bureau pour leur engagement au sein du comité des fêtes. Aujourd'hui en tant que président, Steve souhaite passer le relais. Il a su dynamiser le comité, par de nombreuses actions, auxquelles chacun de vous a pu participer. Le manque de bénévoles et de temps ont eu raison de son dévouement. Je souhaite que le comité demeure et que d'autres personnes s'investissent dans l'association pour animer nos fêtes et la vie de notre village.

Enfin, j'aurai plaisir à développer ces thématiques et bien d'autres encore lors de la présentation de mes vœux à chacun d'entre vous, le vendredi 11 janvier 2013, à la salle des fêtes. Je compte sur votre présence.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2013.

Olivier BERTRAND

ETAT CIVIL
JUILLET A DECEMBRE 2012

Naissances

DA SILVA OLIVEIRA Guilherme né le 4 juillet 2012 à Auxerre

TRAVIER Noam né le 20 juillet 2012 à Auxerre

LEBOUC Kilian né le 9 décembre 2012 à Auxerre

Décès

FREYTAG Jean-Pierre le 2 juillet 2012 à Tremblay en France (93)

MARTIN Mercedes le 18 juillet 2012 à Auxerre (89)

DUPENLOUP Raymond le 26 juillet 2012 à Vermenton (89)

GILLOT Roger le 29 août 2012 à Vermenton (89)

VANDERCAPPELLE Danielle le 7 septembre 2012 à Châtel Censoir

POITOU Raymonde le 24 septembre 2012 à Vermenton (89)

VATTAIRE Suzanne le 25 octobre 2012 à Avallon (89)

CALENDRIER DES FETES 2013

samedi 5 janvier 2013 AG des Amis de la Chapelle du Beugnon

vendredi 11 janvier 2013 Voeux du Maire

samedi 16 février 2013 AG du Comité des Fêtes

dimanche 3 mars 2013 LOTO des Arcadies

JOYEUSES FETES ET BONNE ANNEE 2013

La nouvelle chaufferie au granulé de bois

Voilà c'est fait, la vieille chaufferie goudronnée à fuel, du bâtiment de la mairie a été remplacée par une chaufferie bois à granulé. Après plusieurs années de démarches administratives, de chasse aux subventions, d'impasses techniques, le projet est enfin réalisé.



Deux chaudières Hargassner de 42 kw, couplées, produisent en alternance ou ensemble l'énergie nécessaire. Cette configuration est une sécurité en cas de panne d'une des deux machines, elle facilite la maintenance et assure la longévité des chaudières en évitant la marche à plein régime prolongé.



Un silo contenant 11m³ de granulé alimente les chaudières par un système d'aspiration. La consommation annuelle est estimée à 25m³. Le granulé vient d'Argenteuil sur Armançon ; la sciure utilisée pour sa fabrication provient d'une parqueterie.

L'eau chaude est répartie suivant les besoins, pour chauffer les deux classes, les deux logements et la mairie. Un départ supplémentaire est prévu pour alimenter la salle des fêtes.

L'installation a coûté **70 092 € HT**, la commune a touché 50% de subventions, le coût résiduel s'élève donc à **35 046 € HT** sans oublier une économie d'environ 5 000 € de combustible par an.

Vincent BOIROT

La chasse dans les bois communaux

Dans notre bulletin précédent, nous avons énoncé les critères d'attribution des lots de chasse des bois communaux et, notamment, les nouvelles règles qui devraient être appliquées par les attributaires.

Le conseil municipal s'est réuni au mois de juillet pour classer les offres et les noter en fonction des critères environnementaux, des cohérences territoriales et du prix proposé.

Le résultat de la consultation est le suivant :

La société de chasse des bois d'Arcy s'est vu attribuer les lots 1, 4, 5 à savoir : le bois de la Courroie, le bois du Lac Sauvin et de la Côte Droite soit une surface de 108,67 hectares pour la somme de 4433.27 euros. Les jours de chasse de ces massifs sont **les dimanches et les jours fériés**.

La société de chasse de l'amicale du Vau Guerin s'est vu attribuer le lot 2, constitué par un ensemble de massifs entre la rive droite et le Beugnon, pour une surface de 133.15 hectares et pour un montant de 4127,65 euros . Les jours de chasse dans cette zone sont **les dimanches et lundis**.

Monsieur Deroi Robert est attributaire du lot 3 constitué par « le bois chaud » à l'intersection des routes du Lac Sauvin et de Mailly la Ville pour une surface de 90,93 hectares et pour la somme de 4701,08 euros. Le jour de chasse est **le lundi**.

Les baux de chasse selon cette répartition sont attribués pour une période de 6 ans, donc jusqu'en 2018.

L'information sur les jours de chasse est obligatoirement affichée à l'entrée des massifs, afin de prévenir les personnes qui se rendent en forêt : bûcherons, cueilleurs de champignons, randonneurs...

L'espace forestier communal est ouvert à tous. La chasse, même si elle a ses détracteurs, est nécessaire à la régulation du gibier. La cohabitation entre les usagers de nos forêts n'est pas toujours facile, le dialogue et les règles mises en place avec les sociétés de chasse devraient faciliter les relations entre tous.

Néanmoins et particulièrement les jours de chasse, restez vigilants lorsque vous sortez en forêt !

O. BERTRAND

SUSPENSION DU PROJET DE REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Suite à l'enquête auprès des habitants d'Arcy, concernant le projet de réouverture de la bibliothèque communale, le très faible nombre de réponses (10, dont 2 négatives sur 200 questionnaires distribués, et aucune réponse via le site internet de la commune) nous amène à suspendre ce projet.

MC REGNIER

LA MAISON MEDICALE A VERMENTON

La maison médicale de la Communauté de Communes entre Cure et Yonne est ouverte depuis le 4 décembre 2012.

Le docteur Warzée est le premier praticien installé dans les nouveaux locaux.

Le docteur Engelmann et le docteur Piffoux devraient suivre vers la mi-décembre.

Les infirmières au nombre de 7 (Carole Petit et Raphaëlle Bertoux pour le secteur d' Arcy et Yveline Maison, Jocelyne Massé, Laurence Ragot, Pascale Drothier, Sophie Lehoussel pour le secteur de Vermenton) envisagent leur installation pour le début 2013.

Enfin, en ce qui me concerne pour le cabinet de kinésithérapie de la maison de santé, il existe encore quelques aménagements à terminer avant d'envisager le déménagement du cabinet d' Arcy-sur-Cure.

Il reste à trouver 2 kinésithérapeutes et 1 médecin pour que tous les cabinets soient occupés.

L'adresse de la maison de santé est route de Tonnerre 89270 Vermenton. Elle se situe après le collège et le cimetière, en suivant la route de Lichères.

Jean-Paul DELANNOY



VOUS SOUHAITEZ RENOVER ? VOUS POUVEZ ETRE AIDE ! PAR LE PROGRAMME D' INTERET GENERAL 2012-2015

Le Pays Avallonnais et la Communauté de Communes entre cure et Yonne, en partenariat avec l' ANAH se mobilisent afin de vous permettre de percevoir des subventions pour l'amélioration de votre logement.

Cette aide s'adresse au propriétaire occupant son logement ou au propriétaire bailleur qui loue son logement pour des travaux d'économie d'énergie (isolation, nouveau chauffage, changement des ouvrants), pour des travaux d'adaptation des logements en cas de handicap (sanitaires, monte-escalier...) ou pour des travaux de remise en état de logements insalubres ou dégradés en vue de leur location.

Les aides sont comprises entre 20 % et 50 % du coût des travaux avec des primes supplémentaires pour les travaux d'économie d'énergie, avec des montants de travaux plafonnés et un gain énergétique de 25%.

Pour y prétendre, il faut que :

- le logement ait plus de 15 ans
- les travaux ne soient pas commencés avant l'accord du dossier par l' ANAH
- les travaux soient effectués par des professionnels
- après les travaux, le logement soit occupé pendant 6 ans par le propriétaire occupant ou loué pendant 9 ans par le propriétaire bailleur à titre de résidence principale

Les aides sont conditionnées à des plafonds de ressources ou au plafonnement des loyers pendant 9 ans (tableaux joints).

Pour toute information et prise de rendez-vous, contactez :

URBANIS 56 avenue du Drapeau 21 000 DIJON

Tél : 03-80-71-17-12 fax : 03-80-71-19-66

Email : dijon@urbanis.fr

O.POTHIN

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Bien qu'il n'y ait, A priori, pas d'élection prévue en 2013, nous vous rappelons que vous avez **jusqu' au 31 décembre 2012** pour vous inscrire sur la liste électorale d' Arcy-sur-Cure.

Une permanence, à cet effet, se tiendra **le lundi 31 décembre 2012 de 10 H à 12 H** au secrétariat de mairie de votre commune.

Pour cela, vous devez vous munir :

- d'une pièce d'identité en cours de validité
- d'un justificatif de domicile récent prouvant votre domicile ou résidence dans la commune

Pour les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou les auront avant le 28 février 2013, vous serez inscrits d'office sur les listes électorales, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait(e) recenser auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la secrétaire au 03-86-81-91-69.

O.POTHIN

Nouvelle aire de tri et compostage

Vous avez pu le constater, la nouvelle "aire de tri" est en cours d'installation sur le terrain municipal qui fait face au terrain de football. La plateforme prévue, de 8m sur 12, est déjà réalisée et une haie sera implantée sur le remblai afin de réduire les nuisances visuelles.

Outre les conteneurs habituels (emballages en plastique et en carton, verres, journaux), l'aire de tri comportera un bac à compost destiné principalement aux habitants qui ne disposent pas d'un jardin assez grand pour abriter un composteur individuel ou à ceux qui préfèrent bénéficier du bac municipal plutôt que fabriquer leur propre compost.

Un prospectus concernant les conditions d'utilisation du bac à compost sera distribué début janvier 2013 à tous les habitants de la commune. Mi-janvier, les personnes intéressées seront conviées à participer à une réunion organisée sur l'aire de tri pour présenter le compostage

proprement dit (nature des déchets, proportions à respecter, durée de la fabrication,...) et le fonctionnement de l'opération (utilisateurs, apports, bénéficiaires du compost,...) ainsi que pour distribuer aux premiers volontaires les bio-seaux permettant de recueillir et transporter les déchets ménagers compostables. Cette réunion sera suivie d'un échange autour d'un pot dans la salle des fêtes de la commune.

Précisons que ce sont les employés communaux qui seront chargés de la conduite du compostage (vérification de la nature des déchets, aération, humidification) et que ce sont les personnes qui apporteront leurs déchets compostables qui bénéficieront, si elles le désirent, du compost qu'elles auront contribué à faire et qu'elles pourront utiliser pour fumer leurs jardinières ou leurs platebandes. Le reste du compost, s'il existe, reviendra à la commune pour fertiliser les plantations et les corbeilles du village.

D.FISCHER

Le Service déchets de la CCECY et la tarification incitative
--

D'ici le 1^{er} janvier 2014 et en application de Grenelle 2, la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne doit introduire dans la tarification de la collecte et du traitement des déchets ménagers une part fixe censée couvrir les dépenses de base du Service et une part variable proportionnelle à la quantité des déchets produits par les usagers.

Cette tarification dite "incitative" s'applique, pour l'essentiel, aux ordures résiduelles (i.e. déchets restant après le tri sélectif) qui sont destinées à l'enfouissement faute d'être recyclables et valorisables. Elle concerne donc le contenu de nos poubelles et doit permettre, à terme, d'en diminuer l'importance en privilégiant le tri, le compostage et les apports en déchetterie dont la gestion est beaucoup moins onéreuse. Notons que la mise en place de la tarification incitative a déjà permis dans certaines communautés de communes de réduire de moitié la production des ordures résiduelles et d'éviter ainsi que l'augmentation constante des coûts d'enfouissement ou d'incinération soit répercutée sur les usagers.

Le cabinet ABBD a été chargé par la CCECY de faire le diagnostic du système actuel de collecte des déchets (porte à porte, tri et apports volontaires) tant au niveau de l'organisation que des coûts et de proposer le système le plus performant pour passer à la tarification incitative.

La première phase de l'étude (analyse de l'habitat, des modes de collecte et des charges, diagnostic) a débuté en novembre 2012 et devrait faire l'objet d'un rapport qui sera remis mi-janvier 2013.

La deuxième phase aboutira à la présentation des différents scénarii prenant en compte les investissements à réaliser, les modes de financement (maintien de la taxe ou passage à la redevance; degré d'importance de la part fixe par rapport à la part variable, ...) et de collecte des déchets résiduels ("pesée dynamique"? ou "sacs prépayés"? ou "volume des poubelles et nombre de présentations au ramassage"?). Il reviendra au bureau communautaire de choisir le scénario qui lui paraîtra le mieux adapté au contexte local et le plus adaptable à une éventuelle extension de notre Communauté de communes.

La phase 3 présentera enfin, en fonction du scénario choisi, un plan d'action, une grille tarifaire et un calendrier d'installation du nouveau système.

L'étude proprement dite sera terminée en mai-juin 2013, époque à partir de laquelle le nouveau système devrait progressivement être mis en place.

D.FISCHER

La Chapelle Saint Roch du Beugnon : Fin de la 2^{ème} tranche des travaux

Il y a près de dix ans, Madame le Maire Pascaline Faës et son équipe municipale, quelques habitants du Beugnon regroupés en association, furent à l'initiative de la première tranche de travaux de la Chapelle du Beugnon. Il s'agissait alors de sauvegarder cet édifice en mauvais état, le mettre hors d'eau en restaurant sa toiture.

Monsieur Olivier Bertrand, Maire et le Conseil Municipal ont voté la réalisation de la seconde tranche de travaux : 2012 a été l'année de leur réalisation. Ainsi, en février ont commencé les sondages et études sur les couleurs des enduits des murs de l'édifice puis la réalisation d'une tranchée drainante sous le contrôle d'un archéologue. Au printemps, les reprises de maçonneries étaient effectuées ainsi que les décorations intérieures, en juin et juillet, la restauration des contreforts réalisée, le parvis aménagé, les menuiseries des portes remplacées. L'installation électrique a été finalisée, l'autel sera remanié. Les travaux réalisés sous la conduite de Mr Cazelles, architecte et des entreprises Moresk, Guillemot et Mazillier

Cette restauration est une satisfaction pour la Municipalité et l'association des Amis de la Chapelle du Beugnon qui œuvre depuis de nombreuses années pour collecter des fonds à cet effet. La Commune paie des sommes minimales eu égard aux travaux effectués grâce aux dons et subventions reçus :

Association La Sauvegarde de l'Art Français : 5.000 €
Etat : 8.284 € - Conseil Général de l'Yonne : 20.711 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC : 25.393 €
Association des Amis de la Chapelle du Beugnon : 30.000 €

Coût total des investissements : 101.236 € 29 TTC
Somme payée par la Commune : 11.848€

Cet édifice religieux rare du XVI^{ème} siècle connaît une nouvelle renaissance. Nous ne pouvons que vous inviter à visiter ce monument prochainement.

La Municipalité remercie l'association des Amis de la Chapelle du Beugnon pour son soutien financier, ses observations techniques durant les travaux et les bénévoles, tous ceux qui ont participé et aidé à cette entreprise.

Sylvie JOUBLIN



LE MOT DES ASSOCIATIONS

ARCY GYM

Très bonne rentrée pour l' Association au mois de septembre.

Les participants sont plus nombreux cette année et nous avons toujours grand plaisir à nous retrouver le mercredi soir de 19 H à 20 H en compagnie de Christophe, l'animateur de l' Office des Sports d' Avallon.

L'activité est ouverte à tous. Les modules de la gymnastique d'entretien sont respectés : échauffement, activité cardio-vasculaire, renforcement musculaire, abdominaux et étirements.

Il est toujours possible de s'inscrire en début d'année prochaine pour prendre de bonnes résolutions sportives !

Bonne année et bonne santé pour 2013 !

N.ENGELMANN

ASSOCIATION SPORTIVE D' ARCY-SUR-CURE

Voici la mi-saison et l'ASA peut-être satisfaite de son parcours.

Une équipe jeune s'est mise en place (moyenne d'âge 21 ans et demi : l'aîné 34 ans et les plus jeunes 17 ans). Avec un début de saison raisonnable et prudent pour les matchs amicaux et de coupe, le championnat nous a permis avec la meilleure défense et nos « chevaux légers », d'être à la hauteur du leader le CO Avallon (battu 2 à 1) club phare du sud du département.

Une bonne douzaine de joueurs à l'entraînement le jeudi (un grand merci à Vermenton pour leurs installations nocturnes) qui maintiennent avec leur « coach » une bonne condition physique et un esprit d'équipe.

Voilà qui nous permettra certainement pour 2013 de finir le championnat à une très bonne place.

En espérant vous voir nombreux nous encourager, nous vous souhaitons une Très Bonne Année 2013.

Pierre BOLIS, Eddy DONABEDIAN, Guy LAURIER et Florian LE MOING

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année pour commémorer l'armistice du 11 novembre, un rassemblement a eu lieu le dimanche 11 novembre au monument aux morts avec :

Dépôt de gerbe
Allocution du maire
Vente de bleuets

Après la cérémonie, un vin d'honneur était offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Le banquet de l'Amicale ouvert à toutes et à tous a eu lieu à l' Hôtel des Grottes chez Mr et Mme MULLER dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Merci à tous les participants et Bonne Année 2013.

Bernard HOUDOT et Roger BOIROT

Les Amis de la Chapelle du Beugnon

Après une année riche en évènements, les Amis de la Chapelle du Beugnon vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2013.

Le second semestre 2012 a vu la fin de l'aménagement des travaux intérieurs de notre Chapelle.

De nombreux visiteurs ont pu ainsi admirer la qualité du travail accompli par les équipes de professionnels et juger de la métamorphose des lieux.

Par ailleurs, deux manifestations se sont déroulées et ont rassemblé beaucoup de monde :

- Le 12 août, le traditionnel méchoui de la St Roch a réuni 150 personnes dans la cour de l'ancienne école ; le groupe folklorique des chanteurs d'Accolay a égayé cette sympathique après-midi.
- Les 15 et 16 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Chapelle a servi d'écrin à une exposition des peintres amateurs de l'atelier de Vincelles ; une quinzaine d'artisans d'art et de bouche ont tenu une « rencontre artisanale » sur les lieux de l'ancienne école ; une exposition rétro-photo se tenait dans la salle de classe et une randonnée Jacquaire Auxerre-Le Beugnon était organisée par la Confraternité des pèlerins de St Jacques. Cet évènement a eu un succès important. En effet, c'est environ 500 personnes qui ont fréquenté le Beugnon pendant ces deux jours. (voir dans la rubrique « rétrospective » de ce site)

L'Association des Amis de la Chapelle remercie tous les participants et les invite à être aussi nombreux aux manifestations qui se dérouleront en 2013.

Le programme de ces manifestations sera consultable sur le site de la Commune : arcy-sur-cure.fr.

D.REGNIER



LES ARCADIES

Depuis septembre les Arcadies n'ont pas chômé !

Parlons de notre section tennis de table, nous avons toujours nos 3 équipes et de nouveaux joueurs chez les petits et chez les grands, Francis, Rayan, Sandrine et Robert avec les entraînements les mardis et jeudis. Vous pouvez soutenir nos équipes lors des matchs les vendredis. Les Arcadies leur ont offert des maillots avec en logo, le pont d'Arcy. Ils n'ont plus qu'à bien jouer car ils représentent notre village ! Quelle pression !

En août, nous avons fait venir le bus de l'Yonne en scène avec les Aléas de Léon. En octobre, les enfants ont découvert ou redécouvert l'art avec Laura Redouté sur 3 samedis.

C'est le 31 octobre que vous avez pu nous retrouver autour de la fête du bourru sous un beau soleil place Pasteur.

En novembre, nous sommes allés à la Fabuloserie, adultes et enfants ont rempli le bus de la CCECY puisque cette sortie était ouverte à tous. Notre 2^{ème} loto a été une réussite avec beaucoup de suspense et de rires. Les 22 exposants de notre 1^{er} vide coffres à jouets et aux vêtements étaient ravis surtout le matin, un peu dommage que les visiteurs se soient faits plus rares l'après midi. Pourtant il y avait des vêtements de qualité pour quelques euros ou de très beaux jouets. Il y avait de quoi faire de beaux cadeaux de Noël en ces moments difficiles pour quelques sous. Pensez-y l'an prochain car nous renouvellerons l'opération. Et enfin, la 3^{ème} édition de notre calendrier de l'avent ! sur 24 maisons mystères, encore 16 nouveaux habitants, sur ces 3 années, ont voulu ouvrir un volet. Ils n'ont plus d'enfants à la maison, ils sont mamie ou papi ou juste habitants d'Arcy et ils l'ont fait, un grand merci à eux. Et nous savons qu'ils étaient heureux de voir nos chères têtes blondes chanter sous leurs fenêtres. Cette année, nous avons offert des lampions lumineux afin que les enfants soient vus pendant leur recherche. Le 23 décembre sera la fête du calendrier de l'Avent. Petits et grands, vous êtes invités à rechercher la maison mystère ! Le principal est votre présence. C'est avec la participation du comité des fêtes et de la municipalité que bûche de Noël, chocolat et vin chaud vous seront offerts sans compter sur la présence d'un vieux personnage habillé de rouge, chut ! il ne faut pas le dire. La fenêtre s'ouvrira à 18h30 et se refermera à 20h30 !

Voici une fin d'année bien remplie et nous savons que le programme 2013 le sera tout autant. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées et si vous voulez rejoindre les membres du bureau de l'association.

Toute l'équipe des Arcadies vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 et que tous vos vœux se réalisent.

Florence DAVIS, Corinne TESSIER, Caroline BARNU, Sandrine ROSE.

CLUB DE L'AMITIE

Depuis la mi-septembre, le Club de l'Amitié a repris ses activités comme de coutume.

Ainsi les rencontres hebdomadaires du mercredi sont toujours très attendues pour un certain nombre d'adhérents afin de passer quelques heures en commun tout en partageant différents loisirs.

Certes, notre effectif décroît au fil des années car il est vieillissant mais l'ambiance y est toujours aussi chaleureuse et le plaisir de se retrouver apprécié de tous.

L'assemblée générale se tiendra courant mars.

Toutes les personnes qui souhaitent se joindre à nous seront les bienvenues.

Petite pause pendant les fêtes, et reprise mi janvier.

Joyeuses fêtes et bonne année 2013.

B.HOUDOT

ASSOCIATION ARCY SUR SEL (service d'échange local)

L'association créée en mai 2012 met en relation des personnes afin d'amener une solidarité concrétisée sous forme d'échange de services, de savoirs, de savoir-faire.

Ces derniers mois nous ont permis de mesurer l'intérêt que suscite cette formule d'aide dans notre commune :

- 18 adhésions de familles composées de 1 à 7 personnes
- 13 526 gouttes échangées (monnaie virtuelle d'échange 60 gouttes = 1 heure)

Nous nous rencontrons tous les mois afin de faire un point sur le mois écoulé et partager un bon moment que nous finissons autour d'un repas. En général le 1^{er} vendredi du mois.

Des événements auront lieu comme des B.L.E., bourses locales d'échange. Ce sont des vide-greniers sans faire intervenir d'argent, échange en goutte (troc). Elles sont organisées entre une fois par mois et une fois par trimestre. Elles sont généralement l'occasion privilégiée d'un moment convivial (suivi d'un repas commun). Elles sont ouvertes à tous publics, qui pourront nous rencontrer et découvrir l'association et le concept.

Chaque date est inscrite sur le site et des affiches sont visibles dans tous les villages de la communauté de communes.

Venez nombreux nous rencontrer lors de ces rencontres.

Site : <http://arcysursel.super-h.fr> téléphone : 0345021289 ou 0689911614

Caroline BARNU

Le Comité des Fêtes – Quel avenir ?

Le Comité des Fêtes a travaillé fort cette année dans ses tentatives à aider et à créer une ambiance conviviale pour la population d'Arcy. Nous avons donc organisé de nombreux événements en 2012 et avons également apporté notre contribution à la vie associative à Arcy et ailleurs. Un bref résumé suit :

- Un Pain Beurré
- La Chasse aux Œufs
- La Fête des Voisins
- La Fête Nationale
- La Fête des Anes
- Le repas et buffet pour la Fête du Pays
- Le Vide grenier
- L'Expo de peinture, sculpture et artisanat.

Nous avons également :

- contribué au succès initial du Théâtre d'Arcy
- fait, comme convenu, avec les exposants à l'Expo, un don généreux à l'association qui soutient les enfants des pompiers morts dans l'exercice de leur travail
- participé aux activités liées au Calendrier de l'Avent.

Cependant, comme cela avait été évoqué à l'AG de l'an dernier, l'effort d'organiser toutes ces activités avec un si petit nombre de bénévoles a malheureusement fini par peser sur les membres du bureau, qui ont déjà une variété d'autres engagements importants.

Le résultat est, que lors de la prochaine AG du Comité, qui aura lieu à **15h30 le samedi 16 février 2013 à la Salle des Fêtes d'Arcy sur Cure**, les membres du bureau vont, à regret, démissionner de leur poste. Il y aura donc une élection pour les postes suivants: Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire. Nous espérons tous que d'autres personnes vont prendre le relais, à l'aide de la bonne situation financière et du stock de matériels, pour s'assurer que le Comité continuera d'exister et d'apporter des activités agréables et innovantes dans les rues et les espaces communs du village.

Pour ma part, je continuerai à me rendre disponible pour aider tout nouveau bureau à organiser des événements. D'autres membres seront certainement prêts à participer aussi, ou à offrir des conseils, des suggestions ou un coup de main, si on le leur demande.

Je tiens également à remercier tous les autres membres du bureau et d'autres bénévoles pour leur travail et aide pendant ma présidence du Comité.

Finalement, si les gens veulent vivre dans un village dynamique où les activités sociales et conviviales sont encouragées et deviennent des événements réguliers, ils doivent relever le défi, et, malgré les complexités de la vie, s'y engager. C'est l'un des principaux défis auxquels les villes et villages partout dans le monde doivent faire face ; mais, comme nous le savons tous, il est clair que le degré d'engagement social dans un village détermine, en grande partie, la qualité de vie de ses habitants.

Steve LYTTON

